

Description

Le ou la pilote transportent des passagers, du fret (marchandises) ou du courrier par la voie des airs. Ils secondent le commandant de bord dans la direction de l'équipage, la planification du vol et la gestion de toutes les phases de vol, depuis le tarmac de départ jusqu'à l'arrivée à destination. Ils respectent les règlements (normes de l'appareil, zones de vol, horaires) afin d'assurer la sécurité des passagers et de la cargaison.

Leurs principales activités consistent à:

Avant le vol

- établir le plan de vol en tenant compte de l'itinéraire, des prévisions météorologiques et d'autres restrictions (facteurs affectant les aéroports en route, grèves annoncées par le personnel aéronautique, exercices prévus par l'armée de l'air, etc.);
- calculer la quantité de carburant nécessaire en fonction du trajet, de l'altitude de croisière souhaitée et du poids total de l'avion; transmettre la commande;
- effectuer le contrôle visuel extérieur de l'appareil et vérifier si les demandes de réparation consignées dans le carnet de bord ont bien été exécutées;
- entrer les données dans l'ordinateur de bord;
- vérifier systématiquement tous les systèmes techniques et les indications fournies par les différents éléments du tableau de bord;
- récapituler à haute voix, avec le copilote, et suivant une liste, tous les contrôles de sécurité à opérer et les valider;
- calculer la répartition de la charge et le centre de gravité; vérifier que l'appareil est toujours dans l'enveloppe aérodynamique stipulée par le constructeur;
- évaluer les performances et la distance de décollage en fonction du poids de l'avion et de l'état de la piste (sèche, mouillée, enneigée);
- demander à la tour de contrôle l'autorisation de décoller;

Pendant le vol

- piloter l'avion (à hélice ou à réaction) en mode manuel ou automatique;
- surveiller constamment les écrans du tableau de bord qui affichent les différents paramètres de vol (vitesse, altitude, cap, coordonnées de navigation) et les instruments techniques (circuits électriques et électroniques, niveau de carburant, pression de l'huile dans les moteurs, etc.); intervenir immédiatement si nécessaire;
- communiquer avec les centres de contrôle aérien des régions survolées, intégrer leurs informations dans le plan de vol, observer leurs consignes lors de l'atterrissage;
- faire appliquer les règles de sécurité à bord de l'avion;
- appliquer des techniques de pilotage visant à réduire la consommation de carburant;

Après le vol

- remplir le livre de bord;
- signaler les éventuelles pannes;
- rédiger un rapport de vol.

Environnement de travail

Le ou la pilote occupent, au début de leur carrière, la fonction de copilote et font partie du personnel navigant avec les cabin crew members. Ils ne travaillent pas toujours avec la même équipe, ni sur la même ligne. Dans les grandes compagnies, le programme (horaires, destinations) est connu un mois à l'avance; dans les petites, il est en fonction de la demande des clients. Les pilotes portent un uniforme, et leurs horaires de travail sont irréguliers (soirs, week-ends, jours fériés).

Formation

La formation de pilote s'acquiert en école. Deux voies sont proposées:

- formation intégrée, à plein temps: accès direct à la licence de pilote de ligne ATPL;
- formation modulaire, à temps partiel: licence de pilote privé PPL, licence de pilote commercial CPL, extension de vol aux instruments IR puis licence de pilote de ligne ATPL.

Lieux

- Formation intégrée: European Flight Academy, à Zurich;
- Formation modulaire: auprès de diverses écoles autorisées par l'Office fédéral de l'aviation civile (voir liste sur www.bazl.admin.ch).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- formation intégrée: environ 22 mois à plein temps;
- formation modulaire: environ 3 ans à temps partiel.

Conditions d'admission (formation intégrée)

- nationalité suisse ou européenne;
- âge: entre 18 et 32 ans;
- taille: entre 160 et 198 cm;
- certificat fédéral de capacité (CFC), maturité professionnelle, gymnasiale ou spécialisée, ou titre jugé équivalent;
- examen médical préliminaire;
- contrôle d'aptitudes complet selon programme Sphair ou équivalent;
- connaissances de l'anglais et de l'allemand validées (minimum niveau B2);
- si astreint au service militaire, école de recrues effectuée.

Pour la formation modulaire, les conditions d'admission varient selon la licence visée.

Le programme Sphair (www.sphair.ch) permet de tester ses aptitudes au métier de pilote.

Titres obtenus

- pilote diplômé ES ou pilote diplômée ES qui fait suite à la licence de pilote de ligne ATPL.

Remarque: la licence obtenue au terme de la formation permet de travailler en tant que copilote dans une société commerciale de transport aérien (compagnie aérienne, aviation générale).

Contenu

- activité professionnelle (pratique) dans une entreprise aéronautique ou apparentée;
- formation spécifique à la branche EASA Part-FCL (licence aux normes internationales) sous forme de théorie, pratique sur simulateur et e-learning;
- culture générale (anglais, météorologie, trafic aérien, sécurité, économie, méthodologie, etc.);
- procédures de qualification, y compris travail de diplôme ES.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Bonne représentation spatiale
- Sens de l'orientation
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Calme et sang-froid
- Esprit de décision
- Esprit de synthèse
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

L'aviation civile a toujours connu des périodes fastes et des périodes de creux. Il est donc difficile de prévoir les besoins futurs en pilotes diplômés ES en Suisse.

Avec de l'expérience, les pilotes peuvent assumer des responsabilités hiérarchiques en tant que chef-fe pilote, chef-fe de flotte ou responsable des opérations aériennes. Une carrière dans une compagnie aérienne commence par la fonction de copilote, avant de devenir Cruise Relief Pilot (sur les vols longs courriers, pilote qui prend les commandes de l'appareil pendant les temps de repos du commandant de bord), puis finalement commandant-e de bord.

Perfectionnement

Les pilotes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours organisés par les compagnies aériennes, les entreprises de construction d'aéronefs ou les administrations en charge de l'aviation civile;
- formation complémentaire lors du passage vers un autre type d'avion;
- qualification d'instructeur-trice de vol à moteur, cours en emploi dans diverses écoles autorisées par l'OFAC (voir www.bazl.admin.ch);
- etc.

Les pilotes sont en outre astreints à des séances semestrielles ou annuelles obligatoires (exercices, tests sur simulateur, examens médicaux, vol de contrôle avec un expert) pour le renouvellement de leurs qualifications.

Pour plus de détails, consulter www.bazl.admin.ch.

Professions voisines

- Contrôleur de la circulation aérienne ES/Contrôleuse de la circulation aérienne ES
- Ingénieur HES en aviation/Ingénieure HES en aviation
- Instructeur de vol à moteur/Instructrice de vol à moteur
- Pilote d'hélicoptère/Pilote d'hélicoptère
- Pilote militaire/Pilote militaire

Adresses

Aérosuisse
Fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses
Kapellenstrasse 14 / CP
3001 Berne 1
Tél.: 058 796 98 90
<http://www.aerosuisse.ch>

European Flight Academy
Postfach
8058 Zurich 58
Tél.: +800 872 46 46 4
<https://www.european-flight-academy.com>

HORIZON Swiss Flight Academy Ltd
Steinackerstrasse 56
8302 Kloten
Tél.: +41 44 862 07 07
<http://www.horizon-sfa.ch>

Office fédéral de l'aviation civile (OFAC)
Section Ecoles d'aviation et aviation légère
Case postale
3003 Berne
Tél.: 058 466 70 07
<https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home.html>

SPHAIR
c/o Aéro-club de Suisse
Lidostrasse 5
6006 Lucerne
Tél.: 041 375 01 06
<http://www.sphaire.ch>